

Note d'information
Compte-rendu réunion du 22 mai 2025
Chambre d'Agriculture de la Région de Fès-
Meknès, ONICL, AMIPA, FNCL, FNM

La réunion relative à la commercialisation des céréales de la production nationale au titre de **la campagne de commercialisation 2025-2026** s'est tenue le 22 mai 2025 au siège de la chambre d'Agriculture de la Région de Fès-Meknès. Lors de cette réunion, les mesures prises par le ministère de l'Agriculture au titre de cette campagne de commercialisation ont été présentées et discutées par l'ensemble des acteurs de la profession.

Participants :	Délégations de : - ONICL, représenté par son Directeur Général, M. Bilal HAJJOUJI et son équipe ; - Chambre d'Agriculture Région Fès-Meknès, représentée par son Président, M. Mustapha MISSOURI ; - AMIPA, représentée par son Président, M. Mly Mustapha CHRIFI ALAOUI ; - FNCL, représentée par son Président, M. Omar YACOUBI SOUSSANE ; - FNM, représentée par son Président, M. Mly Abdelkader ALAOUI ; Organismes stockeurs Agriculteurs
----------------	---



PRÉSENTATION DU CADRE GÉNÉRAL DES MESURES DE SOUTIEN DE LA COLLECTE DU BLÉ TENDRE DE LA RÉCOLTE 2025

Prix référentiel cible du blé tendre	280 dirhams par quintal. Ce prix intègre toutes les charges, taxes et marges inhérentes à l'achat auprès des producteurs et à la livraison à la minoterie industrielle.
Période de collecte primable	La période de collecte primable est fixée entre les 1^{er} juin et 31 juillet 2025 .
Prime de magasinage	Les organismes stockeurs bénéficieront d'une prime de magasinage de 2.50 dirhams par quintal par quinzaine pour le stockage du blé tendre de la production nationale de la récolte 2025 .

APPEL AU SOUTIEN DE L'AGRICULTEUR

Les participants ont unanimement souligné la nécessité d'un effort collectif pour assurer le succès de la campagne de commercialisation et renforcer la souveraineté alimentaire du Royaume, en plaçant le soutien à l'agriculteur au cœur de ces priorités.

Malgré la succession d'années de sécheresse, les agriculteurs continuent à s'investir avec détermination dans la culture céréalière, dont le cycle de production est plus long et plus exigeant que celui des légumineuses. Il est donc essentiel de les encourager à poursuivre cette culture, en tenant compte des nombreuses difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés, telles que la sécheresse ou la hausse continue des charges d'exploitation.

MISE EN LUMIERE DE L'ENGAGEMENT DES ORGANISMES STOCKEURS AUX COTES DES AGRICULTEURS

Les organismes stockeurs ont été salués pour leur engagement constant aux côtés des agriculteurs, en contribuant à la sécurisation des débouchés et à la stabilité du marché céréalier, notamment dans un contexte marqué par des conditions climatiques difficiles. Cet engagement se manifeste de manière exemplaire dans la région de Fès-Meknès, qui se distingue par son dynamisme et son efficacité. À elle seule, cette région assure plus de **70 %** de la collecte nationale, un résultat remarquable qui illustre les efforts soutenus des opérateurs locaux et leur mobilisation au service de la filière.

Il est également à noter que, malgré une baisse significative de la production par rapport aux années précédentes, le niveau de collecte atteint l'an dernier a représenté **10 %** de la production nationale contre 7% en 2022 et 6% en 2023.

INTERVENTIONS DES REPRESENTANTS DE LA PROFESSION

À la suite de la présentation par l'ONICL des mesures de soutien à la collecte du blé tendre pour la récolte 2025, la parole a été donnée aux représentants de la profession : M. Mustapha MISSOURI, Président de la Chambre d'Agriculture de la région Fès-Meknès, M. Mly Mustapha CHRIFI ALAOUI, Président de l'AMIPA, M. Omar YACoubi SOUSSANE, Président de la FNCL, et M. Mly Abdelkader ALAOUI, Président de la FNM.

Tous ont réaffirmé leur engagement à soutenir l'agriculteur, motivé par un devoir national. Toutefois, ils ont souligné que les mesures annoncées, bien que saluées, restent insuffisantes face aux réalités du marché. Parmi les principales préoccupations exprimées figurent la pression exercée par les prix de la concurrence, la faiblesse de la prime de stockage, la brièveté du délai accordé pour écouler la production nationale, ainsi que la lourdeur des procédures administratives entre les organismes stockeurs et les minoteries.

POINTS SOULEVÉS PAR LES ORGANISMES STOCKEURS PRESENTS À LA RÉUNION

La parole a ensuite été donnée aux participants, qui ont exprimé plusieurs préoccupations majeures, susceptibles de freiner l'engagement tant des agriculteurs que des organismes stockeurs.

- **Prix de référence insuffisant :**

Le prix de 280 DH/quintal ne couvre pas les coûts de production des agriculteurs et ne permet pas de concurrencer les prix d'importation (230-235 DH/quintal à la sortie du port).

- **Prime de stockage :**

Le montant (2,5 dirhams/quintal/quinzaine) est jugée insuffisante pour couvrir les charges liées au stockage.

- **Difficultés de financement :**

Le manque de soutien des banques limite les capacités d'achat de la production locale. Le secteur de la minoterie représente aujourd'hui un secteur à risque pour les banques. Un engagement fort du Ministère auprès des institutions bancaires est jugé nécessaire.

- **Qualité de la récolte 2025 :**

La qualité du blé tendre de la production nationale est jugée globalement bonne.

ENGAGEMENT DE L'ONICL

L'ONICL reconnaît que les défis (production limitée, pression concurrentielle internationale) nécessitent des ajustements réguliers et un soutien continu de l'État.

Dans l'espoir d'améliorer les conditions pour la prochaine campagne de commercialisation, elle propose les dispositifs suivants :

- **Simplification des procédures :**
 - Allègement administratif pour le paiement de la prime de stockage ;
 - Élimination de certains documents requis auparavant comme les états récapitulatifs. Une quantité engagée sera désormais considérée comme une quantité sortie.
- **Appels d'offres :**
 - L'ONICL procédera à des appels d'offres réguliers pour l'achat de blé par les organismes stockeurs agréés.

CLOTURE DE LA REUNION

Le Directeur Général de l'ONICL a conclu en saluant les efforts collectifs déployés par l'ensemble des acteurs de la filière pour assurer le succès de la commercialisation des céréales issues de la production nationale au titre de la campagne en cours. Il a souligné que, malgré un contexte marqué par des défis climatiques et économiques importants, l'implication des différents partenaires – agriculteurs, organismes stockeurs, opérateurs économiques et institutions – témoigne d'une volonté commune de préserver la souveraineté alimentaire du pays et de valoriser la production locale.